

PARCE QUE L'ÉGLISE A TANT BESOIN DE VOUS

Chers amis,

Dans le contexte actuel, parfois douloureux, paix et partage sont des appels auxquels nous voulons répondre avec force.

Pour cela, l'Église catholique annonce sans relâche la Bonne Nouvelle, nous invite à aimer nos frères, fait entendre la voix des plus pauvres, accueille tous ceux qui veulent être accompagnés et qui demandent à bénéficier des sacrements du baptême, de la confirmation, du mariage...

Si elle parvient à mener chaque jour sa mission, c'est notamment grâce à l'engagement quotidien des prêtres et des laïcs salariés du diocèse.

En tant que pasteur de notre communauté diocésaine, il est de ma responsabilité d'inviter chacun d'entre vous, cette année encore, à soutenir leur mission par votre don. Votre participation au Denier nous permettra d'assurer leur rémunération : plus que jamais, nous avons besoin de vous !

Merci par avance pour votre don !




Mgr Philippe Ballot
Archevêque de Chambéry
Évêque de Maurienne et de Tarentaise



L'ÉGLISE VIT DE DONN, PAS DE SUBVENTIONS


Certaines idées ont la vie dure ! Les études le montrent : **la grande majorité des catholiques pense encore que l'Église est riche et qu'elle reçoit des subventions, notamment de la part du Vatican.**

Pourtant, depuis 1905, nos diocèses et nos paroisses mènent leurs missions grâce à la participation financière des fidèles, sans recevoir de soutien de Rome : chaque don compte !

POURQUOI DONNER ?

Seule la participation des fidèles au Denier de l'Église permet au diocèse de donner aux prêtres et aux laïcs salariés les moyens de vivre et d'agir.

 **114** prêtres  **3** séminaristes

 **70** laïcs et religieuses, engagés dans la pastorale et dans les services diocésains (à temps partiel pour la plupart)

 **31** diocèses

 entourés des bénévoles et des donateurs qui font vivre leur Église !



REPÈRES CHIFFRÉS :

45 € correspondent au coût d'une journée d'un prêtre, charges comprises.

80 € correspondent au coût d'une journée de formation d'un séminariste.

COMMENT DONNER ?



• **PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE** pour un soutien régulier et réparti dans la durée.



• **PAR CHÈQUE** à l'ordre de l'Association Diocésaine de Chambéry, de Maurienne ou de Tarentaise.



• **EN LIGNE** www.denier-savoie.org avec votre carte bancaire, c'est pratique, rapide et sécurisé !



BÉNÉFICIEZ D'UNE DÉDUCTION FISCALE

Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. En cas de prélèvement à la source vos dons en 2017 restent déductibles. Un reçu fiscal vous sera adressé automatiquement à la fin du trimestre suivant votre versement.

VOUS DONNEZ CELA VOUS COÛTERA

50 €	APRÈS DÉDUCTION	17 €
120 €	APRÈS DÉDUCTION	40,80 €
250 €	APRÈS DÉDUCTION	85 €

CETTE ANNÉE, JE FAIS UN DON



JE FAIS UN DON DE :

20 € 50 € 120 € 250 €

autre : €

par chèque (à l'ordre de l'Association Diocésaine).

JE SOUTIENS LE DIOCÈSE PAR UN DON RÉGULIER

et je remplis le mandat de prélèvement automatique au dos.

Merci de renvoyer votre don accompagné de ce bulletin directement à l'Association Diocésaine à l'aide de l'enveloppe retour jointe ou de le déposer à votre paroisse.

DE LA PART DE : Mme Mlle M.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél.

Paroisse

E-mail @

Je désire recevoir, sans engagement de ma part, un document d'information sur les legs.

Conformément à la loi du 6.01.78 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous conservez un droit d'accès et de rectification sur notre fichier. Le diocèse s'engage à ne pas céder, échanger ou louer ses adresses à l'exception de quelques partenariats ponctuels avec des organismes dignes de confiance. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces partenaires, cochez cette case .

